



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Traité International
SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

F

Point 16.2 de l'ordre du jour provisoire

NEUVIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR

New Delhi (Inde), 19-24 septembre 2022

Rapport du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures à l'Organe directeur

Note du Secrétariat

Conformément à l'article 3 de l'Accord régissant les relations entre le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures (le Fonds fiduciaire) et l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le Conseil d'administration du Fonds fiduciaire fait rapport à l'Organe directeur du Traité au sujet des activités du Fonds fiduciaire. À sa huitième session, l'Organe directeur a formulé la résolution 10/2019, qui contient des indications et orientations générales à l'intention du Fonds fiduciaire.

Le rapport qui fait l'objet du présent document donne des informations actualisées sur les évolutions d'ordre institutionnel et programmatique qui ont eu lieu au sein du Fonds fiduciaire depuis la huitième session de l'Organe directeur. Les questions relatives à la coopération avec le Fonds fiduciaire sont soumises à l'Organe directeur dans un autre document, qui contient également les éléments d'un projet de résolution qui pourront éventuellement servir à élaborer des orientations à l'intention du Fonds fiduciaire pour le prochain exercice biennal¹.

Indications que l'Organe directeur est invité à donner

L'Organe directeur est invité à prendre note du Rapport du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et à le prendre en considération pour formuler des orientations à l'intention du Fonds fiduciaire pour l'exercice biennal 2022-2023.

¹ Coopération avec le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures [IT/GB-9/22/16.2](https://www.fao.org/3/ah060e/ah060e00.htm).

I. INTRODUCTION

Le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures (le Fonds fiduciaire) a été créé en 2004 dans le cadre du droit international en tant qu'organisation internationale indépendante, et mène ses activités dans le cadre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité) conformément aux orientations générales définies par son Organe directeur. Aux termes de son Acte constitutif, le Fonds fiduciaire a pour objectif «d'assurer la conservation et la disponibilité à long terme des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture pour garantir la sécurité alimentaire mondiale et une agriculture durable». Le nouveau Directeur exécutif du Fonds fiduciaire, M. Stefan Schmitz, au nom du Conseil exécutif, a le plaisir de soumettre à la neuvième session de l'Organe directeur du Traité le présent rapport, qui porte sur les activités relatives aux programmes, à la mobilisation des ressources et à la communication menées par le Fonds fiduciaire pendant la période allant de 2019 à 2022, soit depuis la huitième session de l'Organe directeur, conformément à sa résolution 10/2019. Le Secrétariat du Traité a établi un rapport distinct portant plus précisément sur la collaboration entre les deux organisations, qui a notamment compris les activités suivantes au cours du dernier exercice biennal:

- la création de la réserve d'urgence pour les banques de gènes²;
- l'organisation d'un appel à propositions pour la duplication de sécurité à la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard³;
- l'organisation de trois tables rondes internationales d'experts en ligne, dont deux dans le cadre de l'Année internationale des fruits et des légumes⁴;
- la mobilisation d'une assistance technique permettant d'assurer une bonne conservation des collections visées à l'article 15;
- l'harmonisation des efforts de mobilisation des ressources et de communication.

II. PROGRAMME TECHNIQUE

La pierre angulaire du Fonds fiduciaire est le fonds de dotation, qui a été constitué afin que des financements soient toujours disponibles pour assurer la gestion des collections d'importance mondiale pour la diversité des cultures. À ce jour, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures a approuvé des financements à long terme provenant du fonds de dotation destinés à neuf des banques de gènes du CGIAR ainsi qu'au Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique, la banque de gènes de la Communauté du Pacifique, qui sont toutes des collections relevant de l'article 15. Ces financements à long terme permettent de soutenir partiellement⁵ la conservation et la disponibilité de 20 collections internationales de 17 espèces cultivées de grande importance⁶, ainsi que la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard. Ces collections sont essentielles pour le développement et la mise en œuvre d'un système mondial efficace, efficient et rationnel de conservation *ex situ* des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA). En plus des financements à long terme provenant du fonds de dotation, le Fonds fiduciaire a également obtenu des financements bilatéraux pour soutenir ses engagements à long terme. Le montant total des financements provenant du fonds de dotation et de l'appui bilatéral s'élève à près de 66 millions d'USD depuis 2006. En plus de fournir des financements à long terme au moyen du fonds de dotation, le Fonds fiduciaire met également en œuvre des projets visant à rendre les banques de gènes plus à même de participer au système mondial de conservation *ex situ*. Depuis sa création, le Fonds fiduciaire a reçu des contributions pour un montant total de 298 millions d'USD au titre du financement de projets. Les financements à long terme et les projets en cours actuellement sont tous les deux présentés dans la section suivante. Les travaux du Fonds fiduciaire sur les systèmes d'information et

² <https://www.fao.org/plant-treaty/notification/notification-detail/fr/c/1456917/>.

³ www.croptrust.org/svalbard-grant-call-for-proposals/.

⁴ <https://www.fao.org/plant-treaty/overview/partnerships/international-expert-panel/fr/>.

⁵ Totalemment dans le cas du riz à l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI).

⁶ Les espèces cultivées soutenues par le Fonds fiduciaire au moyen de subventions à long terme sont les suivantes: banane et banane plantain, orge, haricot commun, manioc, pois-chiche, aracées comestibles, fève, plantes fourragères, pois carré, lentille, maïs, mil chandelle, riz, sorgho, patate douce, blé et igname.

l'élaboration de stratégies mondiales de conservation des espèces cultivées, qui contribuent au système mondial dans son ensemble, sont passés en revue dans les sections qui suivent.

A. Assurer la conservation et la disponibilité des RPGAA

Plateforme des banques de gènes du CGIAR

En 2017, le financement des opérations essentielles de 11 banques de gènes internationales gérées par le CGIAR au titre de l'article 15 (Centre du riz pour l'Afrique, Alliance Biodiversity, Alliance-CIAT, Centre international d'amélioration du maïs et du blé [CIMMYT], Centre international de la pomme de terre [CIP], Centre international de recherche agricole dans les zones arides [ICARDA], Centre mondial d'agroforesterie [CIRAF], Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides [ICRISAT], Initiative internationale pour la transparence de l'aide [IITA], Institut international de recherches sur l'élevage [ILRI] et Institut international de recherche sur le riz [IRRI]) était assuré grâce à un partenariat entre le CGIAR et le Fonds fiduciaire dans le cadre de la plateforme des banques de gènes du CGIAR. Ces financements s'ajoutaient aux financements à long terme provenant du fonds de dotation et permettaient de poursuivre les accords conclus avec le programme de recherche du CGIAR pour les banques de gènes, en place de 2012 à 2016. La plateforme des banques de gènes⁷ s'est achevée en décembre 2021, et ce rapport porte donc sur les activités menées par le CGIAR jusqu'à cette date. Le rapport rédigé par le Système CGIAR donne plus de détails sur les travaux et les effets de ces banques de gènes.

La plateforme des banques de gènes était gérée par le Fonds fiduciaire et les gestionnaires des banques de gènes, et visait à gagner en efficacité, à améliorer la gestion de la qualité, à optimiser les protocoles, à mettre au point des systèmes de gestion des données et à encourager activement l'utilisation des collections. La contribution annuelle du Fonds fiduciaire au financement des opérations essentielles des banques de gènes de la plateforme a augmenté, passant de 6,2 millions d'USD en 2017 à 15 millions d'USD en 2021. Bien que le Fonds fiduciaire ne joue pas un rôle de coordination dans la nouvelle initiative de banques de gènes du CGIAR, qui a remplacé la plateforme des banques de gènes en janvier 2022, il a participé à sa conception, restera partenaire et continue bien entendu de fournir aux banques de gènes des financements à long terme pour couvrir leurs opérations essentielles, en vertu des accords existants.

Le Fonds fiduciaire a mis au point un outil d'information en ligne visant à suivre les progrès réalisés par les banques de gènes au regard des objectifs de performance. Lorsque les objectifs sont atteints, un accord de partenariat à long terme couvrant la plupart des frais des opérations essentielles est envisagé. Toutes les banques de gènes du CGIAR ont réalisé des progrès au regard de ces objectifs. Bien que le seul accord de partenariat à long terme actuel soit un accord de partenariat avec l'IRRI⁸, un certain nombre d'autres collections devraient atteindre les objectifs de performance au cours du prochain exercice biennal. Les chiffres relatifs aux banques de gènes indiqués ci-après ont été obtenus à l'aide de l'outil d'information en ligne et se rapportent à l'année 2021.

- 1) Les banques de gènes du CGIAR conservent actuellement 739 626 obtentions, dont 26 329 *in vitro* et 34 420 sur le terrain. Environ 79 pour cent d'entre elles sont immédiatement disponibles pour être envoyées dans d'autres pays. Ce chiffre, qui témoigne de l'augmentation constante de la disponibilité des obtentions depuis la création du Programme de recherche, est particulièrement important au regard de la situation actuelle en matière de distribution et d'acquisition d'échantillons.

⁷ www.genebanks.org/.

⁸ www.irri.org/ar2018-worlds-rice-bowl-protected-perpetuity.

- 2) Soixante-sept pour cent des semences acquises sont préservées au moyen d'une duplication de sécurité à deux niveaux et 73 pour cent des échantillons provenant de collections d'espèces clonées font l'objet d'une duplication de sécurité sous forme d'échantillons *in vitro* ou d'échantillons conservés par cryogénéisation.
- 3) Les données de passeport ou de caractérisation de 100 pour cent des obtentions sont disponibles en ligne; et 99 pour cent d'entre elles sont associées à un identifiant numérique d'objet.
- 4) Quelque 96 590 obtentions de germoplasme ont été fournies aux utilisateurs en 2021, dont 32 130 ont été fournies aux utilisateurs au sein du CGIAR et 64 460 ont été envoyées à des instituts de recherche avancée et à des universités (51 pour cent), à des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) (34 pour cent) et à des agriculteurs et au secteur privé (10 pour cent) dans 91 pays. Ces distributions de matériel génétique représentent la majeure partie des distributions effectuées dans le monde au titre de l'Accord type de transfert de matériel.

La demande de germoplasme est revenue à son niveau antérieur en 2021, après être tombée à la moitié du taux normal en 2020 en raison de la pandémie. Toutes les banques de gènes du CGIAR et les unités responsables de la santé du matériel génétique ont été en mesure de répondre aux demandes et d'envoyer du matériel génétique malgré la pandémie, bien que l'aide d'autres unités de l'institut ait été nécessaire dans certains cas. Pendant les périodes de confinement, toutes les banques de gènes, en plus de protéger le personnel, ont tâché de faire en sorte qu'ils restent suffisamment nombreux dans les laboratoires, les abris grillagés et les champs pour mener toutes les opérations nécessaires pour éviter la perte d'obtentions. Il s'agissait notamment de contrôler les chambres froides, de repiquer les obtentions *in vitro* et de traiter les semences récoltées. Plusieurs centres du CGIAR ont investi dans du matériel d'arrosage automatique en 2021 pour veiller à ce que les récoltes ne soient pas fragilisées par les restrictions d'accès aux champs par les travailleurs.

Deux initiatives, en particulier, étaient axées sur les moyens d'améliorer l'efficacité des opérations des banques de gènes:

- 1) Les banques de gènes sont parvenues à conserver dans des embryothèques près de 6 000 échantillons d'espèces clonées, dont 81 pour cent de la collection de pommes de terre et 73 pour cent des collections de bananes. Le CIP, Alliance-Biodiversity, l'IITA et Alliance-CIAT collaborent avec le Fonds fiduciaire en vue de mettre au point une initiative mondiale pour aider les partenaires nationaux à conserver par cryogénéisation les plus de 100 000 échantillons d'espèces clonées estimées dans le monde, sur le terrain et *in vitro*. Le Traité, dans le cadre duquel une table ronde d'experts a été organisée autour du thème «Cryopreservation: a long-term strategy for hard-to-serve PGRFA collections in a post-COVID world» (Conservation par cryogénéisation: une stratégie à long terme pour les collections de RPGAA difficiles à conserver dans le monde de l'après-covid-19)⁹, a donné un coup d'accélérateur à l'initiative mondiale de conservation par cryogénéisation en 2021. La table ronde a été organisée sous l'égide du Gouvernement belge, et 200 personnes y ont participé.
- 2) Au moins 18 800 échantillons ont été archivés et 37 000 ont été désignés pour une conservation partielle grâce à des orientations publiées récemment sur l'amélioration de la gestion des obtentions. De plus, pour faire suite aux recommandations formulées lors des examens techniques, plusieurs gestionnaires de banques de gènes ont considérablement réduit les stocks de semences excédentaires accumulés pendant de nombreuses années et conservés à titre précautionnel, ce qui a libéré de l'espace et permis de consacrer les ressources et le personnel uniquement aux stocks activement gérés. Les obtentions et les lots de graines

⁹ www.fao.org/plant-treaty/tools/toolbox-for-sustainable-use/details/en/c/1414985/.

devraient donc être rationalisés, et la taille totale de la collection du CGIAR devrait continuer de diminuer.

Des expéditions de collecte ont été organisées, principalement vers la fin de l'année 2021, en Mauritanie, au Niger, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Soudan, au Soudan du Sud, au Tchad et au Togo, pour combler les lacunes existant dans les collections recensées lors d'une analyse spatiale complète des données de passeport des variétés locales¹⁰. Ces expéditions ont été menées par des SNRA partenaires en collaboration avec Alliance-Biodiversity, l'ICRISAT, l'IITA et l'ICARDA, et ont permis de collecter de nombreuses espèces cultivées prioritaires (environ 4 000 obtentions de plus de 30 espèces) sur plus de 200 sites n'ayant jamais fait l'objet de collectes auparavant. Toutes les ressources collectées se trouvent dans le Système multilatéral d'accès et de partage des avantages. Il s'agissait de former les scientifiques des SNRA, les agents de vulgarisation et les agriculteurs à la collecte, à la description et à la conservation des RPGAA.

Des données ont été recueillies sur l'importance des banques de gènes du CGIAR dans le cadre du programme de bourses de recherche sur les effets des banques de gènes, lancé en 2018 et supervisé par le Fonds fiduciaire et l'Université du Michigan. Au total, 12 chercheurs sur les effets des banques de gènes ont mené de courts projets de recherche interdisciplinaires, en ayant recours à des méthodes quantitatives et qualitatives pour mieux faire comprendre les effets des banques internationales de gènes. Plusieurs études ont retracé l'origine de variétés modernes adoptées par les agriculteurs à des échantillons spécifiques conservés dans les banques de gènes en s'appuyant sur des données exhaustives sur les pédigrées. Les résultats du premier groupe de chercheurs ont été publiés en 2020 dans un numéro spécial du journal *Food Security*, intitulé «Genebanks and Food Security in a Changing Agriculture» (Les banques de gènes et la sécurité alimentaire dans le contexte d'une agriculture en évolution)¹¹. Les études du deuxième groupe ont été publiées en 2022 dans un numéro spécial du journal *CABI Agriculture & Bioscience*, intitulé «The Value of Genebanks on Farms in Developing Agriculture» (L'importance des banques de gènes dans les exploitations pour le développement de l'agriculture)¹².

Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement

Pendant l'exercice biennal, le Fonds fiduciaire s'est joint au Secrétariat du Traité pour soutenir la régénération de la collection de café relevant de l'article 15 gérée par le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) au Costa Rica. Sur la base des recommandations de la stratégie mondiale de conservation et d'une étude de suivi détaillée par obtention financée par Felco SA, la collection sera déplacée vers un nouveau et meilleur site au CATIE tout en veillant à ce que les obtentions soient représentées par un nombre suffisant d'arbres et que toutes les données à leur sujet soient consignées par écrit. Ces travaux ont commencé avec les obtentions les plus à risque. Un appui a également été apporté, en étroite coordination avec le Secrétariat du Traité, à la conservation de la collection de semences au CATIE, en aidant à assurer l'alimentation électrique de la chambre froide et à rationaliser la collection de manière stratégique.

Chambre forte semencière mondiale de Svalbard

Le Traité cite la nécessité de «prendre, selon qu'il convient, des mesures pour limiter ou, si possible, éliminer les risques qui pèsent sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture» (article 5.2), et un des objectifs du deuxième Plan d'action mondial est «d'assurer la duplication planifiée et le stockage sécurisé du matériel dont il n'existe actuellement pas de duplicata pour la sécurité». Les normes de la FAO applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture reconnaissent que la duplication de sécurité est un élément essentiel des bonnes pratiques de gestion des banques de gènes. Le Fonds fiduciaire fournit un

¹⁰ www.nature.com/articles/s41477-022-01144-8.

¹¹ https://link.springer.com/journal/12571/topicalCollection/AC_237153bc6fd0c500cecd8b578c865869.

¹² <https://www.biomedcentral.com/collections/genebanks-agriculture>.

appui à la duplication de sécurité, dans des conditions de «boîte noire», des collections d'espèces cultivées conservées dans la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard, comme filet de sécurité ultime. Un nouvel accord relatif à la gestion de la Chambre forte, d'une durée de 10 ans, a été signé en 2017 par le Fonds fiduciaire, le Gouvernement norvégien et le Centre nordique de ressources génétiques (NordGen).

Actuellement, la Chambre forte conserve 1 125 419 échantillons de 89 banques de gènes, correspondant à 1 115 genres et 5 840 espèces. Malgré la pandémie, de nombreuses banques de gènes ont déposé un grand nombre d'obtentions. En 2021, par exemple, 22 banques de gènes, dont deux pour la première fois (la Serbie et la Lettonie), ont déposé 50 926 échantillons de semences. Douze des dépositaires sont des organisations internationales, 69 sont des banques de gènes et universités nationales, deux sont des banques de gènes régionales (le Centre de ressources phylogénétiques de la Communauté du développement de l'Afrique australe et NordGen), cinq sont des ONG et une est une entreprise privée. Une nouvelle version du portail en ligne de la Chambre forte¹³ a été mise au point en 2021.

Projets destinés à aider les banques de gènes nationales

Projet sur les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées

Le projet intitulé «Adapter l'agriculture aux changements climatiques: collecter, protéger et préparer les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées» (projet sur les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées¹⁴) était un projet de 11 ans financé par le Gouvernement norvégien (par l'intermédiaire de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement), l'objectif global étant de collecter et de conserver les plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées, et faciliter leur utilisation dans la sélection végétale pour assurer la sécurité alimentaire dans les nouvelles conditions climatiques à venir. Les objectifs fixés dans le cadre du projet, qui s'est terminé en 2021, ont été atteints, voire dépassés dans certains cas, malgré les problèmes engendrés par la pandémie mondiale pendant ces deux dernières années. D'après un examen externe, cela a grandement contribué à la progression de la mise en œuvre du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages, et laissé un héritage important dont pourront s'inspirer les prochaines initiatives de ce type. Les principales réalisations du projet sont les suivantes.

- 1) Pendant la phase initiale de recherche et de planification, une liste complète mentionnant 1 667 taxons de 173 espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées (de 37 familles, 108 genres et 1 392 espèces) a été établie, ainsi qu'un ensemble de données consultables relatives à la présence de ces espèces recensant 445 taxons d'espèces prioritaires au sein des 25 patrimoines génétiques ciblés par le projet. Une analyse des écarts, menée pour 1 076 espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées appartenant à 81 patrimoines génétiques, a servi à planifier et à mettre en œuvre la deuxième phase du projet, soit la collecte et la conservation de ces espèces.
- 2) Des activités de collectes ont été menées entre 2013 et 2019 par 47 institutions nationales partenaires et ont été coordonnées conjointement par la Banque de semences du Millénaire et le Fonds fiduciaire. Au total, 4 587 échantillons de semences de 321 espèces ont été collectés à partir de 25 patrimoines génétiques dans 25 pays répartis sur cinq continents, résultat qui dépasse l'objectif du projet de 4 000 échantillons. À ce jour, la Banque de semences du Millénaire a reçu 3 667 échantillons uniques de 253 espèces. Elle a expédié 4 019 échantillons (3 279 obtentions uniques) de 223 espèces à 10 banques internationales et nationales de gènes pour qu'ils y soient multipliés et utilisés et qu'ils servent de sauvegarde de sécurité. Toutes les ressources collectées avec l'appui du projet se trouvent dans le Système multilatéral d'accès et de partage des avantages. Les premiers résultats de l'analyse des écarts menée récemment pour la deuxième fois montrent que les activités de collecte et de conservation des espèces

¹³ seedvault.nordgen.org/.

¹⁴ www.cwrdiversity.org/.

sauvages apparentées à des espèces cultivées ont donné de bons résultats. D'après l'analyse, les deux tiers au moins des taxons initialement classés prioritaires pour la conservation sont désormais mieux représentés grâce à la collecte.

- 3) Au total, 19 projets de présélection, auxquels ont participé 62 partenaires nationaux et internationaux de 34 pays, ont été mis en œuvre. Les espèces visées par la présélection étaient la luzerne, les bananes, l'orge, les haricots, les carottes, les pois chiches, les niébés, le blé dur, les aubergines, l'éleusine cultivée, les pois carrés, les lentilles, le mil chandelle, les pois cajan, les pommes de terre, le riz, le sorgho, les tournesols et les patates douces. Les projets d'évaluation portaient sur 13 des 19 espèces cultivées ciblées par ces projets, et 59 organisations partenaires de 38 pays y ont participé. Plus de 14 000 lignées dérivées d'espèces sauvages apparentées à des variétés cultivées ont été mises au point au total dans le cadre des projets de présélection, et les plus prometteuses d'entre elles sont disponibles dans les banques nationales et internationales de gènes par l'intermédiaire de l'accord type de transfert de matériel. De plus, les produits des projets d'évaluation sont en train d'entrer dans les circuits de sélection des partenaires du projet et des sélectionneurs commerciaux, et de nouvelles variétés issues de races locales et d'espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées commencent à être mises en circulation.
- 4) La conclusion d'un partenariat entre le projet sur les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées et le James Hutton Institute en Écosse a permis de veiller à ce que les données de présélection et d'évaluation soient présentées sous un format permettant de faciliter le visionnage et l'analyse des obtenteurs et d'autres chercheurs sur la plateforme Germinate. Toutes les données ont été téléchargées pour les 14 espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées ciblées par le projet, qui ne disposaient pas encore de plateformes de données¹⁵. Des identificateurs DOI permettent de lier le matériel génétique à des entrées Genesys.
- 5) Au total, 12 686 personnes de 71 pays, dont 37 pour cent de femmes, ont suivi une formation dans le cadre du projet sur les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées. Ce chiffre comprend plus de 10 000 agriculteurs qui ont été formés à l'évaluation et à la sélection de lignées présélectionnées d'espèces cultivées mises au point à partir de croisements avec des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées. Il comprend également 211 chercheurs en post-doctorat, étudiants du troisième cycle (niveaux doctorat et master) et de premier cycle travaillant dans le cadre des projets de présélection et d'évaluation. Au total, 174 membres du personnel des organisations de collecte partenaires ont été formés à la Banque de semences du Millénaire ou dans le cadre de stages dispensés dans les pays ou à l'échelle régionale, ainsi que dans le cadre d'une série de formations aux techniques de conservation des semences¹⁶.

Les parties prenantes du projet sur les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées se sont associées aux éditeurs de *Crop Science* pour publier un numéro spécial consacré à l'utilisation de ces espèces par les partenaires du projet et d'autres dans le cadre des activités de présélection et d'évaluation visant à adapter les espèces cultivées au changement climatique. Il a été publié en 2021 sous le titre «Adapting agriculture to climate change: A walk on the wild side.»¹⁷

¹⁵ germinateplatform.github.io/get-germinate/.

¹⁶ brahmsonline.kew.org/msbp/Training/Training.

¹⁷ [access.onlinelibrary.wiley.com/doi/toc/10.1002/\(ISSN\)1435-0653.adapting-agri-to-climate-change](https://access.onlinelibrary.wiley.com/doi/toc/10.1002/(ISSN)1435-0653.adapting-agri-to-climate-change).

L'examen à mi-parcours du projet¹⁸ effectué en 2018-2019 et l'examen final mené à la fin de l'année 2021 ont été des occasions idéales d'apprentissage et de réflexion et ont permis d'apporter des contributions à la planification de son successeur, à savoir le projet de biodiversité au service des perspectives, des moyens de subsistance et du développement (projet BOLD) (voir ci-dessous).

Projet de biodiversité au service des perspectives, des moyens de subsistance et du développement

Le projet de biodiversité au service des perspectives, des moyens de subsistance et du développement (projet BOLD)¹⁹ a été lancé officiellement en juin 2021. Cette initiative de 10 ans est financée par le Gouvernement norvégien (par l'intermédiaire de la Norad). Le projet BOLD est coordonné par le Fonds fiduciaire en étroite collaboration avec l'Université norvégienne des sciences de la vie et également avec le Centre nordique de ressources génétiques et le Secrétariat du Traité. Ce nouveau projet s'inspire des réalisations, des partenariats et des avancées du projet sur les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées. Comme pour ce dernier, un groupe d'experts, comprenant le Secrétariat du Traité, fournit des conseils aux parties prenantes du projet BOLD. Le projet comprend les volets suivants.

Volet 1: Renforcement des capacités et des ressources. Dans le cadre de ce volet du projet, on s'efforcera de renforcer les capacités de 15 banques nationales de gènes, en privilégiant les partenaires de collecte du projet sur les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées, afin de gérer, consigner par écrit et dupliquer la diversité des cultures, et de la mettre à la disposition des agriculteurs et des obtenteurs. Les premiers examens externes des potentielles banques de gènes partenaires ont commencé, ce qui permettra de prévoir: 1) la mise à niveau des installations et du matériel; 2) la formation du personnel aux opérations et au fonctionnement des banques de gènes; 3) la mise en place d'un système de gestion de quotas; et 4) l'identification et la diffusion de la diversité utile. La formation au fonctionnement des banques de gènes sera assurée par le Secrétariat du Traité. Une réserve d'urgence pour les banques de gènes²⁰, gérée avec le Secrétariat du Traité, a été créée dans le cadre de ce volet. Elle apportera une aide d'urgence aux banques de gènes confrontées à des menaces imminentes. Le premier versement a été effectué à la mi-2022.

Volet 2: Donner accès à une nouvelle diversité. Ce volet est axé sur la luzerne, l'orge, le blé dur, l'éleusine cultivée, les pois carrés, les pommes de terre et le riz. Il s'appuiera sur les travaux menés par les partenaires de présélection et de collecte dans le cadre du projet sur les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées. Le deuxième volet facilitera l'utilisation de la nouvelle diversité de ces cultures par les obtenteurs et les agriculteurs en vue de s'adapter aux effets des changements climatiques et d'assurer la sécurité alimentaire dans les pays partenaires. Ce volet complétera le renforcement des capacités des banques nationales de gènes partenaires pour préserver la diversité des cultures visée dans le premier volet en élargissant et en développant certains partenariats de présélection et d'évaluation du projet sur les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées. Il s'agira de mener des essais en ferme et d'adopter d'autres approches participatives afin d'améliorer l'efficacité de la diffusion de la nouvelle diversité des cultures auprès des obtenteurs et des agriculteurs.

Volet 3: Banques de gènes et systèmes semenciers. Ce volet comprend une composante de recherche menée par l'Université norvégienne des sciences de la vie visant à étudier les différentes manières complémentaires de rendre la diversité des cultures facilement accessible aux agriculteurs. Des modèles vont être élaborés pour renforcer les liens entre les banques de gènes et les systèmes semenciers nationaux. On appuiera ensuite des études pilotes novatrices menées par les banques nationales de gènes de quatre pays partenaires afin de contribuer activement à la diversification des

¹⁸ www.norad.no/om-bistand/publikasjon/2019/adapting-agriculture-to-climate-change-collecting-protecting-and-preparing-crop-wild-relatives/.

¹⁹ www.croptrust.org/blog/biodiversity-for-food-security-a-bold-approach/.

²⁰ www.croptrust.org/project/emergency-reserve/.

systèmes semenciers nationaux et régionaux et en faire des exemples à adopter ou adapter par d'autres programmes nationaux, selon le cas.

Volet 4: Duplication de sécurité à la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard. Après le lancement d'un appel à propositions²¹ à la fin de l'année 2021, en coordination avec le Secrétariat du Traité, dans le cadre de ce volet, des accords sont actuellement mis en place avec au moins 40 partenaires dans des pays à revenu faible ou intermédiaire du monde entier afin d'apporter un soutien technique et financier à la régénération et à la duplication de sécurité des collections de cultures diversifiées de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard.

Volet 5: Communications, coopération et sensibilisation. Il est essentiel de communiquer de manière proactive les résultats du projet BOLD pour mobiliser le soutien financier, juridique, technique et institutionnel nécessaire aux niveaux national et international. Ce volet soulignera le rôle crucial que jouent les banques de gènes et les partenaires du projet, y compris la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard, dans la conservation et l'utilisation de la diversité des cultures en faveur de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de la sécurité alimentaire. Il permettra également de créer une communauté de pratique durable entre les partenaires et d'en tirer parti pour améliorer la communication, les capacités de sensibilisation et l'échange de connaissances. Des campagnes nationales et internationales seront menées à l'intention des parties prenantes, notamment les agriculteurs, les acteurs du système semencier et les responsables politiques.

Projet «Seeds for Resilience» (Des semences pour améliorer la résilience)

À la mi-2020, grâce au Gouvernement allemand, le Fonds fiduciaire a lancé un nouveau projet quinquennal, intitulé «Collections nationales de semences pour une agriculture résiliente face au changement climatique en Afrique» (Seeds for Resilience). Le projet a pour objectif de: 1) renforcer les capacités des collections *ex situ* importantes de RPGAA en Afrique; et 2) renforcer les liens entre ces banques de gènes et les utilisateurs. Les banques de gènes partenaires sont les suivantes:

Pays	Banque de gènes [Acronyme] (Code du système VIEWS de la FAO)	Espèces cultivées prioritaires
Éthiopie	Ethiopian Biodiversity Institute [EBI] (ETH085)	Fève, orge, sorgho, ensète, café
Ghana	Council for Scientific and Industrial Research - Plant Genetic Resources Research Institution [PGRI] (GHA091)	Niébé, maïs, riz, <i>solanum</i> spp., manioc
Kenya	Kenya Agricultural and Livestock Research Organization - Genetic Resources Research Institute [GeRRI] (KEN212)	Sorgho, éleusine cultivée, mil chandelle, niébé, pois cajan, <i>Vigna radiata</i>
Nigéria	National Centre for Genetic Resources and Biotechnology [NACGRAB] (NGA010)	Sorgho, okra, mil chandelle, niébé, igname
Zambie	Zambia Agriculture Research Institute - National Plant Genetic Resources Centre [ZARI-NPGRC] (ZMB048)	Haricots, niébé, patate douce, manioc, sorgho

En 2019, suivant le modèle des travaux menés par le Fonds fiduciaire avec les banques de gènes du CGIAR, un processus d'examen systématique du fonctionnement de chacune des banques de gènes partenaires a été mené. Ces examens ont permis de recueillir des informations sur les priorités et les

²¹ www.croptrust.org/svalbard-grant-call-for-proposals/.

besoins des partenaires en matière de mise à niveau. Ensuite, en 2020, les banques de gènes partenaires ont préparé leurs plans de travail, en privilégiant la recherche d'une solution aux problèmes de retards existants, comme pour le suivi de la viabilité des semences et la duplication de sécurité. Malgré les restrictions aux déplacements et à la tenue des réunions dues à la pandémie, une série de 19 webinaires a été organisée sur la gestion des données des banques de gènes (y compris GRIN-Global), le système de gestion de quotas et les communications. En 2021, tous les accords relatifs au projet étaient signés et en vigueur. Les partenaires ont lancé des activités relatives au projet, et la série de webinaires s'est poursuivie, en mettant l'accent sur le système de gestion de quotas et GRIN-Global.

Après que les restrictions aux déplacements et à la tenue des réunions ont été assouplies, en avril 2022, la première activité de renforcement des capacités en présentiel du projet a été menée à Ibadan (Nigéria), en coordination avec le Centre de ressources génétiques de l'Institut international d'agriculture tropicale et en mai, son premier atelier sur le thème «Fonctionnement des banques de gènes et apprentissage avancé» a été organisé à Nairobi (Kenya). Enfin, à la fin du mois de mai 2022, des activités relatives au système de gestion de quotas ont été menées au GeRRI et au ZARI-NPGRC. Organisées avec l'aide en présentiel du spécialiste du système de gestion de quotas du Fonds fiduciaire, ces activités consistaient à mener des examens détaillés de tous les processus actuels des banques de gènes et des procédures opérationnelles standard existantes, puis à discuter de toutes les questions et lacunes relevées dans les opérations.

On trouvera ci-après certains des résultats obtenus à ce jour par tous les partenaires du projet, à savoir:

- 1) préparer et mener des audits de la documentation de cinq procédures opérationnelles standard, à savoir la distribution, la conservation, la régénération, la caractérisation et l'acquisition;
- 2) communiquer des données sur Genesys. Le ZARI-NPGRC²² (qui a téléchargé les données de passeport de 1 203 obtentions) et le NACGRAB²³ (qui donne aujourd'hui accès à 7 699 documents contenant des données de passeport) font partie des banques de gènes ayant publié des données pour la première fois;
- 3) commencer à créer des «groupes d'utilisateurs» dans différents lieux.

Renforcement des capacités

En exploitant les ressources de la plateforme des banques de gènes du CGIAR et du projet sur les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées, le Fonds fiduciaire et ses partenaires ont organisé trois types d'activités de renforcement des capacités importantes pendant l'exercice biennal.

- 1) Les ateliers sur le thème «Fonctionnement des banques de gènes et apprentissage avancé» visent à renforcer les capacités des banques de gènes nationales et régionales pour gérer les RPGAA dans un contexte mondial conformément aux normes internationales. Des employés de banques de gènes de 26 pays ont participé à 10 de ces ateliers depuis 2015. Cependant, à cause de la pandémie, seul un atelier a pu être organisé au cours du dernier exercice biennal. Il s'est tenu à Nairobi en 2022 dans le cadre du projet «Seeds for Resilience», décrit ci-dessus.
- 2) Les activités relatives au système de gestion de quotas ont permis d'apporter un appui individuel à l'élaboration des procédures opérationnelles standard, à la gestion du risque, à l'application des politiques, au suivi de la satisfaction des utilisateurs et à la gestion du matériel et des infrastructures. De 2016 à 2019, ces activités ont été menées dans cinq banques de gènes (WorldVeg, CePaCT, INIA [Espagne], MARDI [Malaisie] et Australian Grains Genebank). Soixante-neuf employés de banques de gènes y ont participé. Cependant, une fois

²² www.genesys-pgr.org/wiews/ZMB048.

²³ www.genesys-pgr.org/partners/70c7de36-d218-444b-aa3f-636196e1d185.

de plus, les restrictions aux déplacements dues à la pandémie ont entravé l'organisation de ces activités, et seules deux d'entre elles ont pu se tenir en 2022, comme indiqué ci-dessus.

- 3) Enfin, en 2021, une série de webinaires mensuels a été organisée pour aborder de nouvelles questions spéculatives et audacieuses liées au rôle des banques de gènes dans la conservation et la répartition de la diversité végétale. En moyenne, 80 personnes ont participé aux webinaires sur les ressources en ligne des banques de gènes²⁴, et 952 personnes ont participé aux manifestations en ligne en 2021.

B. Renforcement des systèmes d'information des banques de gènes

L'article 17.1 du Traité prévoit que les Parties contractantes «coopèrent dans le but de développer et de renforcer un système mondial d'information de manière à faciliter les échanges d'informations, sur la base des systèmes d'information existants, sur les questions scientifiques, techniques et environnementales relatives aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en comptant que ces échanges d'informations contribuent au partage des avantages en mettant les informations sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture à la disposition de toutes les Parties contractantes». De même, selon les termes de l'activité prioritaire 15 du deuxième Plan d'action mondial, il faut «mettre en place et renforcer les systèmes d'information intégrés sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture». À cette fin, le Fonds fiduciaire renforce son appui à la mise en œuvre de deux systèmes d'information, à savoir les plateformes GRIN-Global²⁵ et Genesys²⁶. Sa collaboration étroite avec le Système mondial d'information sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture lui permet de s'attacher au renforcement des synergies et des complémentarités. Conformément aux orientations fournies dans la résolution 10/2019 de l'Organe directeur, le Fonds fiduciaire participe au Comité scientifique consultatif du Système mondial d'information sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Réseau GRIN-Global

Le Fonds fiduciaire a collaboré avec le Département de l'agriculture des États-Unis et Alliance-Biodiversity International pour élaborer et déployer un progiciel ultramoderne de gestion des données relatives aux banques de gènes, GRIN-Global, initialement lancé en 2011. La plateforme des banques de gènes du CGIAR a contribué à l'évaluation de GRIN-Global dans toutes les banques de gènes du CGIAR de 2017 à 2021. Un service d'assistance a également permis d'aider et d'orienter les banques de gènes nationales. En 2019, les premiers travaux de la plateforme des banques de gènes sur la prochaine génération du système, appelée GRIN-Global Community Edition (GGCE) ont commencé.

Le Fonds fiduciaire renforce actuellement l'équipe qui aide les banques de gènes à gérer et publier des données et, depuis 2021, à élaborer et à gérer le système GGCE. Il s'agit d'adopter le codage à barres et d'autres technologies de l'information dans le cadre des opérations des banques de gènes pour simplifier la collecte de données et améliorer leur qualité.

Genesys

Le Fonds fiduciaire et le CGIAR ont continué, au moyen de la plateforme des banques de gènes, d'apporter leur concours au développement de Genesys, élément fondamental d'un système de conservation mondial efficace. Le Fonds fiduciaire gère Genesys depuis 2013, et le Secrétariat du Traité participe au comité consultatif depuis le lancement de la plateforme. Genesys permet de rechercher les données de plus de 4 millions d'échantillons actifs appartenant à 463 collections.

²⁴ www.genebanks.org/news-activities/news/grow-webinar-series/.

²⁵ www.grin-global.org/.

²⁶ www.genesys-pgr.org.

Les premiers fournisseurs de données (par nombre d'obtentions) à Genesys sont le Programme européen de coopération pour les ressources phytogénétiques, le Système national de gestion du matériel génétique végétal du Département de l'agriculture des États-Unis (États-Unis), la Société brésilienne de recherche agricole (Brésil), suivis de différentes banques de gènes nationales, régionales et internationales.

Le Fonds fiduciaire travaille en permanence avec les fournisseurs de données existants pour les aider à communiquer des informations actualisées sur leurs collections et il encourage activement les banques de données à publier des données (de manière automatisée si possible). Depuis 2019, de nouveaux accords visant à publier des données sur la plateforme Genesys ont été conclus avec les instituts suivants: Myanmar Seed Bank, INIAP (Équateur), AgResearch (Nouvelle-Zélande), CNRA (Côte d'Ivoire), NPGRC (Zambie), CSIR-PGRI (Ghana), NARC (Népal), EBI (Éthiopie).

En 2021, les objectifs des trois systèmes mondiaux d'information sur les ressources phytogénétiques (le Système mondial d'information sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le système WIEWS et la plateforme Genesys) et la manière dont ils sont liés sont précisés dans le document de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO intitulé «Renforcement de la coopération entre les systèmes mondiaux d'information sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture» (CGRFA/WG-PGR-10/21/2/Inf.1)²⁷ Genesys continue de faire part automatiquement au service d'enregistrement des DOI du Système mondial d'information sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de tout changement apporté aux données de passeport du matériel enregistré. Cela permet de maintenir la base de données des DOI à jour sans que les banques de gènes aient à envoyer des mises à jour distinctes aux deux systèmes.

Soutien à la gestion de l'information par les banques de gènes nationales

Le Fonds fiduciaire a aidé les banques de gènes nationales et régionales de 29 pays²⁸ à mettre à niveau leurs infrastructures informatiques et systèmes d'information de 2014 à 2020. Ces travaux étaient menés dans le cadre du projet sur les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées financé par la Norvège et ont considérablement influencé la conception et les activités du projet de suivi (projet BOLD) (voir ci-dessus). Le projet BOLD aidera 15 banques de gènes nationales dans le domaine des technologies de l'information et de l'automatisation des opérations des banques de gènes, avec l'aide du système GGCE. Dans le cadre du projet Seeds for Resilience, la même approche est adoptée et les cinq banques nationales de gènes partenaires reçoivent un appui similaire en vue de la mise à niveau de leur infrastructure de l'information et de la gestion des données.

C. Élaboration de stratégies mondiales de conservation des espèces cultivées

Entre 2004 et 2010, durant ses premières années d'existence, le Fonds fiduciaire a rassemblé des groupes d'experts en vue d'élaborer une série de stratégies mondiales de conservation des espèces, dans l'objectif d'aider à identifier, classer par ordre de priorité et planifier les activités visant à garantir la conservation et la disponibilité à long terme des RPGAA de différentes cultures. Depuis 2019, avec la participation du Secrétariat du Traité, le Fonds fiduciaire met en œuvre un projet visant à mettre à niveau cinq des stratégies mondiales de conservation des espèces cultivées existantes et à en élaborer dix nouvelles, en utilisant les dernières données, connaissances et compétences techniques. Le projet intitulé «Donner un nouveau souffle aux stratégies mondiales de conservation des espèces cultivées: constituer une base de données pour le système mondial de conservation *ex situ* de la diversité des cultures» (Breathing New Life into the Global Crop Conservation Strategies: Providing an Evidence

²⁷ www.fao.org/fileadmin/user_upload/wiews/docs/CGRFA_WG-PGR-10_21_2_Inf1.pdf.

²⁸ Azerbaïdjan, Bhoutan, Bolivie, Brésil, CATIE (Costa Rica), Centre de ressources phytogénétiques de la Communauté du développement de l'Afrique australe (Zambie), Chili, Colombie, Communauté du Pacifique (Fidji), Cuba, Équateur, Guatemala, Jordanie, Kenya, Liban, Malawi, Maroc, Myanmar, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Pérou, Philippines, Rwanda, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Uruguay, Vietnam.

Base for the Global System of *Ex Situ* Conservation of Crop Diversity) est financé par le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture et devrait prendre fin en octobre 2022.

Les cultures ont été sélectionnées pendant la phase initiale du projet, en collaboration avec le Secrétariat du Traité et un groupe d'experts. Les stratégies qui sont mises à jour actuellement sont celles des pommes de terre, des ignames, des *Vigna*, des mils et du sorgho. Les nouvelles stratégies portent sur les arachides, les pois, les cucurbitacées, les fourrages tempérés, les tournesols, les aubergines, les poivrons, la vanille, les brassicacées et les agrumes. En mai 2022, deux stratégies actualisées (ignames et mils) et quatre nouvelles stratégies (cucurbitacées, arachides, vanille et fourrages tempérés) ont été publiées²⁹ et communiquées aux parties prenantes.

Pour donner suite à la résolution 10/2019 de l'Organe directeur, l'objectif du projet sera également de «mettre en place un système dynamique au service de l'élaboration de stratégies de conservation des espèces cultivées, de leur mise en œuvre et de leur actualisation, en vue d'améliorer leur utilisation par les parties contractantes et les parties prenantes, en tant qu'outils pratiques à l'appui de la mise en œuvre du Traité international». Un livre blanc, qui fera également le lien avec le projet du Secrétariat du Traité intitulé «Les plantes qui nourrissent la population mondiale: données de référence et indicateurs de mesure visant à éclairer l'élaboration de stratégies pour la conservation et l'utilisation de ces ressources» (The Plants That Feed the World: baseline data and metrics to inform strategies for the conservation and use of plant genetic resources for food and agriculture).

III. MOBILISATION DE RESSOURCES

Comme l'a rappelé l'Organe directeur dans sa résolution 10/2019, le Fonds fiduciaire «est un élément essentiel de la stratégie de financement du Traité international en ce qui concerne la conservation *ex situ* et la disponibilité des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture». À cet égard, les activités de mobilisation de ressources du Fonds fiduciaire continuent de viser en priorité à accroître le fonds de dotation, afin de pouvoir fournir des financements aux principales banques de gènes d'envergure mondiale, à perpétuité et de manière fiable et prévisible, dans le prolongement de la stratégie de décaissement du Fonds fiduciaire. D'après les études de coûts des banques de gènes, l'objectif est de financer les banques de gènes nationales et internationales à hauteur de 34 millions d'USD par an et de couvrir les frais de fonctionnement de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard et du Secrétariat du Fonds fiduciaire.

Pour que 34 millions d'USD soient disponibles chaque année, il faut un capital de 850 millions d'USD, dans la mesure où l'objectif à long terme du fonds de dotation du Fonds fiduciaire est d'avoir un rendement annuel moyen des placements de 4 pour cent, plus le taux d'inflation aux États-Unis d'Amérique, pour préserver la valeur financière réelle du fonds de dotation au fil du temps tout en respectant les engagements de dépenses. Pour cela, il faut absorber une quantité proportionnelle de risque des placements, en s'attendant à d'importantes fluctuations de courte durée. Le portefeuille du fonds de dotation est très varié et structuré pour le long terme, et les perturbations du marché à court terme ne déclenchent pas de changements structurels dans la répartition des actifs du portefeuille. En tant que propriétaire d'actifs responsable, le Fonds fiduciaire estime que l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses processus d'investissement est un élément important de sa stratégie d'investissement et contribue à sa mission et à ses objectifs de manière plus large.

Au 31 décembre 2021, les contributions versées par les donateurs au fonds de dotation du Fonds fiduciaire, depuis sa création en 2004, s'élevaient à 245 millions d'USD. Le Fonds fiduciaire a également reçu un prêt à des conditions favorables d'un montant de 50 millions d'EUR consenti par la Banque de développement allemande (KfW) en octobre 2017 et 4,4 millions d'EUR supplémentaires destinés à payer les intérêts du prêt. Le prêt et la contribution destinée aux intérêts du prêt sont investis dans un fonds distinct en EUR. De plus, depuis sa création, le Fonds fiduciaire a reçu au total

²⁹ Toutes les stratégies mises au point sont disponibles ici: www.croptrust.org/resources/.

298 millions d'USD au titre du financement de projets et 21 millions d'USD au titre des frais de fonctionnement.

Les activités de mobilisation de fonds menées par le Fonds fiduciaire sont supervisées par son Conseil d'administration et le Conseil des donateurs. Ce dernier est composé de représentants des gouvernements et des donateurs du secteur privé qui versent des contributions d'un montant minimum de 25 000 USD et 250 000 USD, respectivement. Il se réunit deux fois par an, exerce un contrôle financier et fournit des avis au Conseil d'administration.

Pour veiller à ce que le fonds de dotation du Fonds fiduciaire atteigne son objectif en temps voulu, le Fonds fiduciaire élabore et met en œuvre une stratégie de mobilisation de fonds plus diversifiée. Le Gouvernement allemand a contribué à ces activités grâce à un projet en coopération avec l'Agence allemande de coopération internationale. Récemment, la formulation de recommandations initiales par CCS Fundraising a marqué une étape importante. Ces dernières ont été communiquées au Conseil d'administration du Fonds fiduciaire et au Conseil des donateurs et sont actuellement examinées par la haute direction du Fonds fiduciaire, qui doit décider des prochaines étapes. Les recommandations portaient sur la possibilité de participer à une campagne de mobilisation de fonds davantage concertée. CCS a souligné l'importance que continuaient d'avoir les donateurs traditionnels du Fonds fiduciaire venant du secteur public (les gouvernements) et les fondations privées, et a rappelé la complémentarité des nouveaux modes de financement et de la mobilisation de fonds du secteur privé. Une communication claire et efficace au sujet de la mission, des objectifs et de l'apport du Fonds fiduciaire sera extrêmement importante pour une campagne réussie,

Le Fonds fiduciaire mettra en avant la responsabilité des contributeurs existants et étudiera les possibilités offertes par de potentiels nouveaux donateurs. En sus des contributions au fonds de dotation, le Fonds fiduciaire continuera de chercher des financements limités dans le temps auprès de certains donateurs, afin de financer des projets spécifiques aux fins de l'actualisation des banques de gènes individuelles, la priorité étant donnée aux collections et aux espèces cultivées relevant de l'article 15 et de l'annexe 1 du Traité. Dans la mesure où le Fonds fiduciaire alimente le fonds de dotation, il est essentiel d'éviter les retraits non indispensables. Le Fonds fiduciaire poursuivra donc la recherche de financements destinés à couvrir les dépenses de fonctionnement des banques de gènes, du Secrétariat du Fonds fiduciaire et de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard.

Comme on l'a vu dans les précédents rapports à l'Organe directeur, le Fonds fiduciaire poursuit la collecte de fonds par espèce cultivée afin de promouvoir une plus grande participation, notamment des contributions en espèces, des acteurs du secteur privé, et principalement des entreprises du secteur alimentaire et agricole. De plus, le Fonds fiduciaire et le Secrétariat du Traité examinent la manière dont ils peuvent structurer et coordonner au mieux les approches à l'égard du secteur privé, en gardant à l'esprit la stratégie relative à la mobilisation du secteur alimentaire et la stratégie de financement du Fonds fiduciaire. Le projet mené avec l'Agence allemande de coopération internationale mentionné plus haut étudie deux voies différentes. La première est l'élaboration de mécanismes permettant aux entreprises de participer à des chaînes de valeur des espèces cultivées si elles prennent en compte la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et la durabilité. La deuxième consiste à aider à organiser des consortiums avec des acteurs du secteur privé afin de participer ensemble aux appels à propositions pertinents des partenariats public-privé.

Comme suite à la résolution 10/2019 de l'Organe directeur, le Fonds fiduciaire a collaboré avec le Secrétariat du Traité pour mobiliser des ressources tout le long du précédent exercice biennal en participant au Comité *ad hoc* chargé de la stratégie de financement et de la mobilisation de ressources et en organisant des consultations et en favorisant l'échange d'idées au plus haut niveau.

IV. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Le Fonds fiduciaire a lancé sa nouvelle stratégie de communication axée sur le numérique en 2020, ainsi que de nouvelles politiques et procédures. Les principaux objectifs stratégiques consistent à sensibiliser à l'importance de la conservation et de l'utilisation de la diversité des cultures pour le

programme de développement mondial et à aider les banques de gènes du monde entier à communiquer avec leurs parties prenantes. Les principaux éléments sont les suivants: 1) promouvoir les réseaux sociaux du Fonds fiduciaire; 2) lancer un nouveau site web institutionnel et des sous-sites consacrés au projet; 3) participer de manière ciblée à des manifestations mondiales importantes; 4) augmenter la représentation dans les médias internationaux; et 5) promouvoir les communautés de pratique entre les membres du personnel des banques de gènes pour améliorer la communication.

Conformément aux orientations de la résolution 10/2019 de l'Organe directeur, la collaboration avec le Traité s'est poursuivie et renforcée pendant l'exercice biennal, par exemple grâce à des activités de sensibilisation coordonnées impliquant de coopérer au moyen du Forum mondial sur les paysages:

- le lancement de la réserve d'urgence pour les banques de gènes en vue de l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques³⁰;
- la mise en place de systèmes alimentaires résilients grâce à l'accroissement de la biodiversité³¹;
- la mise à profit des cultures pour la remise en état des zones arides et l'adaptation aux effets des changements climatiques³².

Le Fonds fiduciaire a également collaboré avec le Traité dans le cadre des activités suivantes:

- une série de tables rondes d'experts (sur la pandémie de covid-19 et les RPGAA, la diversité des fruits et des légumes et la conservation par cryogénéisation³³);
- la promotion du cinquième appel à propositions du Fonds fiduciaire pour le partage des avantages;
- l'appui sur les réseaux sociaux à la Journée internationale de la diversité biologique et à d'autres manifestations;
- deux articles d'opinion conjoints de haut niveau (prévus pour la fin de l'année 2022).

Dans le cadre de la collaboration avec la Commission de la FAO, le Fonds fiduciaire a participé au Colloque international multipartite sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture³⁴ en 2021.

Le Fonds fiduciaire a également organisé des rencontres dans le cadre du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires³⁵, du Sommet des Nations Unies sur la biodiversité et du deuxième Congrès international sur l'agrobiodiversité³⁶. L'Initiative «Food Forever»³⁷ a pris fin en 2021 après quatre années concluantes.

³⁰ events.globallandscapesforum.org/agenda/climate-2021/06-november-2021/it-starts-with-a-seed-adapting-agriculture-to-climate-change/.

³¹ events.globallandscapesforum.org/agenda/biodiversity-2020/28-october-2020/harnessing-the-power-of-nature-building-resilient-food-systems-through-greater-agrobiodiversity/.

³² events.globallandscapesforum.org/agenda/africa-2021/02-june-2021/biodiversity-for-resilience-harnessing-crops-potential-for-drylands-restoration-and-climate-change-adaptation/.

³³ <https://www.fao.org/plant-treaty/overview/partnerships/international-expert-panel/fr/>.

³⁴ www.fao.org/documents/card/en/c/CB3683EN/.

³⁵ <https://www.un.org/fr/food-systems-summit>.

³⁶ www.eatgrowsave.org/.

³⁷ www.croprtrust.org/work/projects/outreach-projects/food-forever-initiative/.

La couverture médiatique a considérablement augmenté pendant l'exercice biennal, notamment dans des organes de presse importants et des médias internationaux, comme Reuters³⁸, Times Radio³⁹, New Scientist⁴⁰, The Economist, Nature Plants: Editorial⁴¹, la BBC, Sky News's Daily Climate Show, The Independent⁴² et The Guardian^{43, 44}.

Grâce à une nouvelle gestion mieux ciblée, les médias sociaux ont connu une croissance considérable, à savoir: plus 16 pour cent pour Twitter, plus 148 pour cent pour Facebook, plus 59 pour cent pour LinkedIn et plus 35 pour cent pour Instagram (pour la période allant de juin 2021 à mars 2022).

Afin de contribuer aux deux grands projets que sont «Seeds for Resilience» et «BOLD» (voir ci-dessus), le Fonds fiduciaire a lancé en 2021 la première «communauté de pratique» sur la communication des banques de gènes pour aider les employés des banques de gènes partenaires à communiquer efficacement avec les parties prenantes. Il s'agira notamment de promouvoir une communauté d'entraide entre les spécialistes concernés dans le monde, le renforcement et la mobilisation des capacités, l'élaboration de stratégies, l'amélioration de la présence en ligne des banques de gènes et la production et la diffusion de supports de communication.

Le Fonds fiduciaire a continué de travailler en étroite collaboration avec les partenaires de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard autour de plusieurs initiatives de communication, y compris sur les médias sociaux, notamment:

- un podcast⁴⁵;
- une activité de sensibilisation majeure en coopération avec le Traité en vue de l'appel à propositions de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard⁴⁶ en 2021, dont une vidéo⁴⁷;
- des communiqués de presse et des articles d'opinions au sujet de chaque dépôt⁴⁸;
- un exposé éclair du Directeur exécutif du Fonds fiduciaire, M. Stefan Schmitz lors du dépôt de février 2022⁴⁹.

Enfin, après une année de mise au point, le nouveau site web du Fonds fiduciaire a été lancé en mai 2022. Le site contient une plateforme d'informations (*The Crop Diversity Digest*⁵⁰), et un nouveau bulletin d'information mensuel (*The Dish*⁵¹), qui donneront un aperçu des dernières informations sur la conservation et l'utilisation des RPGAA dans le monde entier et partager des informations sur l'organisation, les projets et les partenaires.

³⁸ news.trust.org/item/20220328114910-rn628/.

³⁹ www.thetimes.co.uk/radio/show/20220524-11336/2022-05-24.

⁴⁰ www.newscientist.com/article/2321492-global-food-crisis-is-leaving-millions-hungry-but-there-are-solutions/.

⁴¹ www.nature.com/articles/s41477-022-01166-2.

⁴² www.independent.co.uk/voices/food-prices-increase-crop-diversity-global-south-b2064335.html.

⁴³ www.theguardian.com/environment/2022/apr/15/seed-banks-the-last-line-of-defense-against-a-threatening-global-food-crisis.

⁴⁴ www.theguardian.com/food/ng-interactive/2022/apr/14/climate-crisis-food-systems-not-ready-biodiversity.

⁴⁵ www.corteva.com/resources/feature-stories/growing-debate.html.

⁴⁶ www.croptrust.org/svalbard-grant-call-for-proposals/.

⁴⁷ www.youtube.com/watch?v=WwyZgw6qVoI&t=9s.

⁴⁸ www.croptrust.org/blog/take-a-look-inside-the-latest-svalbard-global-seed-vault-deposit/.

⁴⁹ www.youtube.com/watch?v=9dQM7JiESUE&t=1s.

⁵⁰ www.croptrust.org/news-events/.

⁵¹ croptrust.prodstaging.croptrust.org/news-events/subscribe/.